



Conférence internationale

Pour une paix juste en Palestine et en Israël:
Application du droit international
Genève, 26 - 28 mai 2006

Traductions simultanées: Français et Anglais

Palestine, un peuple assiégé : l'urgence d'agir

La politique unilatérale d'Israël d'imposer sa "paix" provoque toujours plus de souffrances et d'injustices envers la population palestinienne. Le morcellement des territoires occupés et l'enfermement de la population par la construction du mur, la poursuite des attaques militaires et des violations systématiques des droits humains et du droit international, éloignent toute perspective d'une paix juste et durable basée sur la reconnaissance des droits fondamentaux de toutes les populations concernées.

Les récentes sanctions prises par les Etats-Unis et l'Union Européenne punissant le choix électoral palestinien viennent s'ajouter à la démission de la communauté internationale de ses obligations face aux violations du droit international et des Conventions de Genève, au non respect de l'avis de la Cour Internationale de Justice concernant le Mur, ainsi qu'à des douzaines de résolutions de l'ONU. **Ces dénis de justice nécessitent du mouvement de solidarité international une mobilisation sans précédent.**

La conférence internationale du 26 au 28 mai 2006 entend développer les campagnes citoyennes pour des sanctions visant à obtenir de la communauté internationale qu'elle remplisse ses engagements et obtienne de l'Etat d'Israël qu'il se conforme au respect du droit international. L'application du droit international est l'instrument essentiel à opposer à toutes les violences et attaques contre les populations civiles. La paix basée sur la justice est la seule sécurité pour les populations israéliennes et palestiniennes.

Samedi 27 mai, Salle communale de Plainpalais

dès 18h30 / Soirée Palestine

- **Repas palestinien** (avec le concours des restaurants orientaux de Genève), exposition, stands divers
- **performance:** "Le Mur de la Honte" par *Juan-Carlos Gomez* et *Berndt Götze*
- **Concerts:**

Michel Bühler auteur et chanteur

Sana Mussa (Houmayoune) chant et oud de Palestine

Avec le soutien du Département des affaires culturelles de la Ville de Genève

Appel au soutien financier

Nous faisons appel à tous ceux et celles qui partagent la nécessité d'agir pour faire respecter et appliquer les droits fondamentaux des populations concernées, comme préalable à toute solution de paix juste et durable en Palestine et en Israël.

Les coûts pour la réalisation de cette conférence dépassent encore largement nos capacités financières.

Toute contribution, selon vos possibilités, est bienvenue. Merci.

Compte postal suisse: CCP 17-766771-3

mention "Conférence internationale"

Virement international:

PostFinance BIC: **POFICHBE**

IBAN: **CH14 0900 0000 1776 6771 3**

Pour le comité d'organisation: *Anne-Catherine Menétray, Soha Bechara* et *Nathan Finkelstein* (CUP); *Pierre Galand* (CECP)

Sanctionner l'occupation, soutenir les droits du peuple palestinien

Vendredi 26 mai, Université

19h / Meeting public – avec

- **Pierre Galand**, président CECP, Bruxelles
- **Leila Shahid**, représentante de Palestine auprès de l'UE
- **Léa Tsemel**, Comité public contre la torture, Jérusalem
- **Raji Sourani**, Palestinian Centre for Human Rights, Gaza
- **Michel Tubiana**, vice-président FIDH, Paris
- **Jonathan Frerichs**, Conseil Œcuménique des Eglises.

Renforcer et élargir les pressions citoyennes pour faire appliquer le droit international

Samedi 27 mai, Maison des Associations

8h30 - 12h / séance plénière:

Les outils du droit international pour lutter avec le peuple palestinien contre l'exclusion

- **du territoire** (le Mur, l'enfermement, la colonisation, Jérusalem-Est; la confiscation de terres)
- **des personnes** (les réfugiés, les prisonniers, les déportés, les Palestiniens citoyens d'Israël)

appels à agir pour l'application du droit international

- les sanctions
- les actions en cours (en Palestine, en Israël, en Europe, aux Etats-Unis)

13h - 15h / 3 ateliers:

1. Pressions politiques, faire agir les Etats (accords militaires, économiques)
2. Réponses aux violations du droit international: boycotts, désinvestissements, sanctions
3. Missions civiles internationales: actions citoyennes directes

15h30 - 17h30 / 3 ateliers:

4. Rompre les liens économiques avec l'occupation: pièges et possibilités
5. Procédures pénales et civiles (crimes de guerre, responsabilités des entreprises)
6. Les réfugié-e-s palestinien-ne-s et le droit au retour

Dimanche 28 mai, Maison des Associations

9h - 13h / ateliers de synthèse et séance plénière de conclusion adoption de l'appel commun: pressions pour faire appliquer le droit international

Organisations participantes ou représentées (liste provisoire): *Action for peace Italie, AIC, Ass. Belgo-Palestinienne, AFPS, BADIL, CCIPPP, CECP, COeE, CUP, EAPPI, GSsA, HaMoked, Ittijah, Nord-Sud 21, PCHR-Gaza.*

**Inscriptions (jusqu'au 22 mai) programme complet, informations:
www.urgencepalestine.ch**